

Projet éolien de Frôlois

Bulletin d'information n°1 - Octobre 2021

Madame, Monsieur,

Ce bulletin d'information a pour objectif de vous expliquer notre démarche de développement du projet éolien sur la commune de Frôlois, initié en ce début d'année 2021 avec notamment la rencontre des élus puis la sollicitation des propriétaires fonciers et exploitants agricoles.

Dans les prochains mois et années, des études sur le vent, la faune, la flore, le paysage et l'acoustique seront entreprises. Dès ce mois d'octobre, un mât de mesure de vent sera installé sur site. L'ensemble des études de faisabilité permettront de vérifier si le secteur se prête bien à accueillir des éoliennes. En cas de conclusions positives, elles donneront éventuellement forme à un projet abouti, que ce soit sur le nombre ou la disposition des machines.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous solliciter aux coordonnées indiquées au dos du présent bulletin.

Caroline WOLFF et Benjamin MOREAU
Responsables du projet

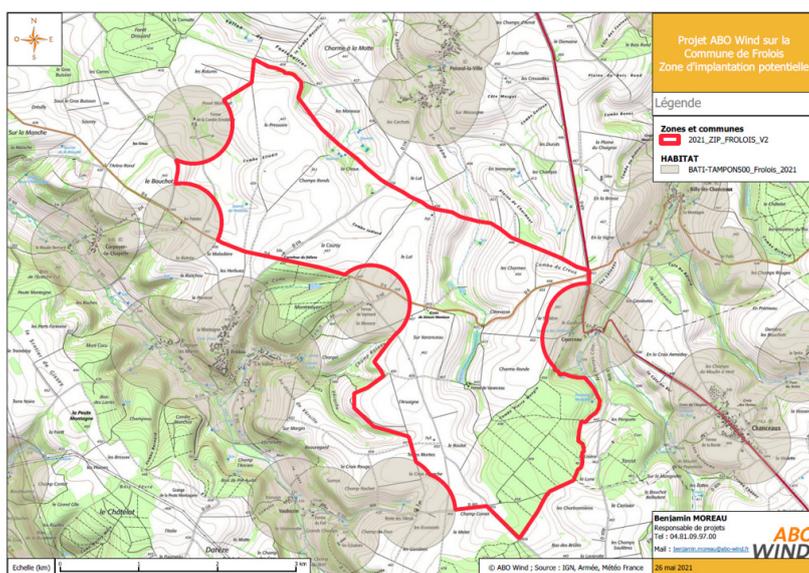
Le mot des élus

« En tant qu'élus de la Commune, nous avons eu l'occasion de rencontrer la société ABO Wind dès février 2021. Dans le cadre national de développement des énergies renouvelables, nous avons bien conscience de l'intérêt que représente le plateau de Frôlois, et nous serons très attentifs au développement du projet sur la Commune, pour un projet cohérent et respectueux du territoire. »

M. Roux et M. Meunier, élus de la Commune de Frôlois, référents au projet éolien.

Localisation du projet

La zone choisie résulte d'une analyse cartographique à l'échelle départementale prenant en compte les différentes contraintes techniques, environnementales, paysagères et réglementaires du territoire. A ce stade, tous les atouts requis pour concevoir un parc éolien de qualité semblent être réunis sur ce secteur :



- Une distance importante aux principaux lieux d'habitation.
- Des contraintes aéronautiques compatibles avec l'installation d'éoliennes.
- L'absence de zonage réglementaire concernant la faune, la flore, les milieux naturels et les zones de captage.
- Un éloignement aux sensibilités patrimoniales principales.
- Des possibilités d'accès et de raccordement.
- Une exposition favorable aux vent.

La zone d'étude est délimitée par le trait continu rouge sur la carte. Elle se concentre sur les zones agricoles et forestières à la jonction des différentes communes du secteur.

La zone définie ci-dessus est une zone d'étude, et non une zone d'implantation. Le diagnostic mené sur cette zone permettra de définir les sites les plus propices à l'implantation d'éoliennes. Toute la zone d'étude ne sera pas concernée par un parc éolien.

Le déroulement du projet

2021

- **1^{er} trimestre :**
 - Identification à Frôlois d'une zone propice à l'éolien.
 - Rencontre du Maire et du Conseil Municipal.
- **2^{ème} trimestre :**
 - Prise de contact avec les propriétaires et exploitants de la zone d'étude.
- **3^{ème} et 4^{ème} trimestre :**
 - Distribution d'un bulletin d'information aux riverains.
 - Mise en ligne d'une page internet dédiée au projet.
 - Rencontre des acteurs institutionnels du territoire.
 - Installation d'un mât de mesure de vent sur site.

Les prochaines étapes (dates prévisionnelles) :

2022

- Réalisation des études techniques et environnementales (vent, biodiversité, paysage et acoustique).
- Poursuite d'échanges et informations des élus et riverains.

2023

- Résultats des études techniques et environnementales.
- Présentation des variantes d'implantation et du projet final à la mairie et aux riverains.
- Réalisation du dossier de demande d'autorisation environnementale et dépôt en préfecture.

2024

- Instruction de la demande par les services de l'Etat.
- Enquête publique d'un mois.

Après 2025

- Financement, construction, raccordement et mise en service du parc éolien en vue d'une exploitation d'environ 25 ans.



La mesure du vent : un préalable à tout projet

L'analyse du gisement éolien est un préalable à tout projet car elle permet de préciser la ressource en vent du site à l'étude.

Pour ce faire, un mât de mesure anémométrique de 120 m de hauteur va être installé en octobre 2021, pour une durée de 1 à 2 ans. Les instruments disposés sur le mât à différentes hauteurs permettent d'établir un profil des vitesses et des directions de vents.

Le vent varie, c'est pourquoi une modélisation des caractéristiques du terrain et une corrélation des données sur le long terme sont indispensables. L'objectif est ainsi de couvrir, avec l'estimation la plus précise possible, la période de 20 à 30 ans pendant laquelle le parc éolien sera opérationnel.

Ces données corrélées avec celles mesurées par les stations Météo France et satellites des alentours depuis plus de 10 ans, permettent de caractériser le vent sur le long terme.

Enfin, la connaissance des caractéristiques du vent sur le site étudié permettra de définir le ou les types d'éoliennes les plus adaptés au site, d'évaluer quelle distance est à prévoir entre les éoliennes pour minimiser les effets de sillage et d'estimer précisément la production électrique du futur parc éolien.



Photo d'un mât de mesure



Sonde de température
Transforme l'effet du réchauffement ou du refroidissement en signal électrique



Balise
Signalisation lumineuse aérienne



Anémomètre
Mesure la vitesse et la pression du vent



Girouette
Mesure les directions du vent



Micro chiroptère
Système permettant de mesurer l'activité des chauves-souris



Panneau solaire
Coffret data logger
Enregistre et transmet les données mesurées

Le développement du projet :

Un parc éolien est le fruit de deux années d'études techniques, environnementales et paysagères approfondies. ABO Wind s'entoure de nombreux spécialistes pour travailler à l'élaboration et à la construction de ses parcs : bureaux d'études externes reconnus et indépendants, associations naturalistes, acteurs locaux, entre autres. Une équipe projet est constituée en vue de concevoir un projet adapté au territoire et à ses enjeux.



Vent

1 à 2 ans

- Mesurer les vitesses, directions et fréquences de vent sur le site.
- Adapter les plans de bridages acoustiques selon les mesures de vent.
- Evaluer l'énergie produite par le parc.

Faune et Flore

1 an

- Réaliser un inventaire des espèces présentes et des différents milieux naturels.
- Adapter l'implantation des éoliennes en fonction des enjeux identifiés pour préserver les espèces et milieux fragiles.

Acoustique

10 mois

- Établir un état initial de l'environnement sonore.
- Choisir l'éolienne adaptée.
- Définir les éventuels plans de bridages permettant de garantir la tranquillité des riverains dans le respect de la réglementation acoustique sur l'éolien.

Paysage

10 mois

- Établir un état initial des composantes du paysages.
- Déterminer les perceptions du futur parc et enjeux depuis les lieux de vie, axes de circulation, monuments et sites patrimoniaux et touristiques
- Définir la meilleure implantation pour une insertion cohérente en comparant différents scénarios par le biais de photomontages notamment.

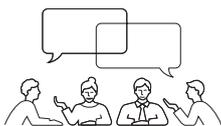
Le choix du scénario



Aujourd'hui, l'emplacement, le nombre et le type d'éolienne ne sont pas encore connus. En combinant les résultats des différentes études et les enjeux observés sur le territoire, le scénario le plus adapté au site d'étude sera déterminé. Notre objectif est de proposer une implantation réaliste et cohérente avec l'environnement, le territoire et les paysages qui le caractérisent.

Dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale, une étude d'impact sera réalisée afin d'évaluer les effets du parc sur l'environnement et de définir un projet et des mesures permettant d'éviter, réduire et si nécessaire compenser les incidences du projet.

La communication tout au long du projet



ABO Wind a particulièrement à cœur d'apporter une information claire et transparente tout au long du projet. C'est le gage d'un projet réussi. De cette bonne information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants du projet. Cela se fait par la distribution de bulletins d'information, comme celui-ci, et par l'organisation de moments d'échanges privilégiés avec ABO Wind.

Les responsables du projet se tiennent également à votre disposition pour répondre à vos interrogations, recueillir vos remarques ou apporter des précisions sur l'avancement du projet. N'hésitez pas à les contacter (voir coordonnées au verso) pour prendre rendez-vous ou pour échanger par téléphone.

De plus, une page internet dédiée au projet a été mise en ligne et est accessible sur notre site internet :

Pourquoi accueillir des éoliennes sur votre territoire ?

L'État français s'engage à réussir une transition vers un bouquet énergétique plus équilibré sur son territoire. Cela passe par une diversification du mix électrique français avec le développement d'un éventail d'énergies renouvelables. Ces dernières sont reconnues comme compétitives, prédictibles et contrôlables.

En ce qui concerne l'énergie éolienne terrestre, les diagrammes suivants montrent les objectifs fixés à horizon 2028 par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie au niveau national, et à horizon 2030 par le schéma régional climat air énergie en Bourgogne Franche-Comté, décliné également à l'échelle de la Côte d'Or. Ces objectifs sont loin d'être atteints au vu de la puissance raccordée au 31 mars 2021 (Source: Service de la Donnée et des Etudes Statistiques (SDES) - Ministère de la Transition écologique) :

En France :



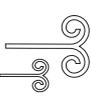
En Bourgogne Franche-Comté :



Département de la Côte d'Or :



Un parc éolien présente de nombreux avantages pour votre territoire

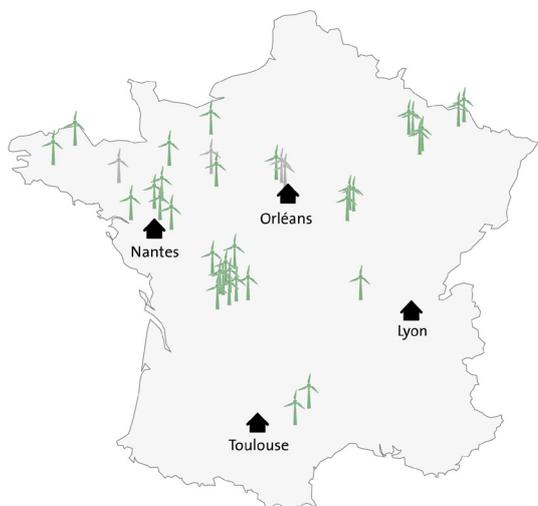
-  Source de retombées économiques, fiscales et locatives.
-  Source de diversification et d'indépendance énergétique.
-  Production d'énergie propre à partir d'une ressource inépuisable.



Accueillir un projet éolien sur votre territoire,
c'est être un acteur local de la transition
énergétique.

ABO Wind en France

Avec son équipe de 130 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



33 parcs raccordés
174 éoliennes
347 MW



4 parcs en construction
ou prêts à construire
47 MW

Contacts

Responsable du projet

Benjamin Moreau
Tél. : 06 07 82 97 35
benjamin.moreau@abo-wind.fr

Caroline Wolff
Tél. : 06 71 11 62 96
caroline.wolff@abo-wind.fr

Directrice de la communication

Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

 @ABOWindFrance

 ABO Wind

 www.abo-wind.com/fr

Tournés vers le futur

ABO WIND